

Territoire : RUANDA-URUNDI  
 Localité : POT PERSONNEL

ANNEXE I...

DECLARATION DE VENTE ET DE CESSIO D'UN VEHICULE

Le déclarant : Nom : PIRMEZ  
 Prénom : Geoffrey  
 Profession : transporteur  
 Résidence : Ruhengeri

déclare avoir vendu ou cédé à MOHINDRA POLI  
 son, précédents, profession et résidence du 1<sup>er</sup> août 1953  
Commune de Ruhengeri

le véhicule spécifié ci-après :

Genre	Usage :	a) marque	b) type	numéros :	a) de la carrosserie	couleur de la	numéro de plaque de	vente au
		c) série	d) modèle	a) du moteur	b) du châssis		roulage	la cession
<u>Camionette</u>	<u>transport</u>	a) <u>Ford</u>	b) <u>1949</u>	a) <u>vert</u>	b) <u>98 HC 164260</u>		<u>R.V. 2332</u>	<u>1453</u>
		c) <u>1949</u>	d) <u>-</u>					

Quittance délivrée lors du : Date :  
 paiement de l'impôt . : Numéro :  
 : Bureau de :  
 : Délivrance :

Le nouveau détenteur est autorisé à demander la  
~~n'est pas autorisé (1)~~  
 dispense du paiement de l'impôt par application des dispositions du 2<sup>e</sup>  
 alinéa de l'article 9 du décret du 28 avril 1952.

(1) Rayer les indications inutiles.

Ruhengeri

Ruhengeri le 3/3/53  
 ( signature du déclarant )

Modèle 80 F.

*[Signature]*



Territoire : Ruhengeri  
Localité : Ruhengeri

RUANDA-URUNDI

IMPOT PERSONNEL SUR LES VEHICULES

ANNÉE 195

Déclaration de vente ou de cession d'un  
véhicule imposable.

Le soussigné : Nom AULAMABI

Prénoms : —

Profession : Commerçant

Résidence Ruhengeri

déclare avoir vendu ou cédé à M<sup>me</sup> SABYAMALI

(indiquer les nom, prénoms, profession et résidence de l'acquéreur).

Commerçante R. E. de USA N° 825 à Ruhengeri

le véhicule spécifié ci-après :

Genre	Usage	a) marque b) type c) série d) modèle	Numéro a) de la carrosserie b) du moteur. c) du châssis	couleur de la carrosse- rie.	Numéros de la plaque de roulage.	Date de la vente ou de la cession.
<u>Camion</u>	<u>Transport</u>	a) <u>Ford</u> b) <u>F-6</u> c) <u>-</u> d) <u>1949</u>	a) <u>8090</u> b) <u>98RTH2M</u> <u>1772</u> c) <u>92-25</u>	<u>verte</u>	<u>RU2710</u>	<u>7 Février 1953</u>

Signe distinctif délivré : ( Date :

( Numéro :

( Bureau de délivrance : .....

est autorisé ( taxe cédée avec véhicule )

Le nouveau détenteur.....(1)

n'est pas autorisé ( taxe non cédée avec le véhicule ) à demander la dispense  
du paiement de l'impôt par applications des dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 41 du  
décret du 16 mars 1950.

(1) Biffet les indications inutiles.

à Ruhengeri le 7 Février 1953

Signature du déclarant,

Sabyamali

Territoire : Ruhengeri  
Localité : Ruhengeri

IMPOT PERSONNEL SUR LES VEHICULES

ANNÉE 195

**Déclaration de vente ou de cession d'un  
véhicule imposable.**

Le soussigné : Nom QULAMNABI  
Prénoms : -  
Profession : Commerçant  
Résidence Ruhengeri

déclare avoir vendu ou cédé à M<sup>me</sup> JABYAMALI  
(indiquer les nom, prénoms, profession et résidence de l'acquéreur).  
COMMERCANTE R.C. DE USAN° 825 à RUHENGERRI

le véhicule spécifié ci-après :

Genre	Usage	a) marque b) type c) série d) modèle	Numéro a) de la carrosserie b) du moteur. c) du châssis	couleur de la carrosse- rie.	Numéros de la plaque de roulage.	Date de la vente ou de la cession.
<u>Camion</u>	<u>Transport</u>	a) <u>Ford</u> b) <u>F.5</u> c) <u>-</u> d) <u>1947</u>	a) <u>799T</u> b) <u>117.1319</u> c) <u>-</u>	<u>Rouge</u>	<u>RU 2562</u>	<u>7 Février 1953</u>

Document distinctif délivré : ( Date :  
( Numéro :  
( Bureau de délivrance : .....

.....  
est autorisé ( taxe cédée avec véhicule )  
Le nouveau détenteur.....(1)  
n'est pas autorisé ( taxe non cédée avec le véhicule ) à demander la dispense  
du paiement de l'impôt par applications des dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 41 du  
décret du 16 mars 1950.

(1) Biffet les indications inutiles.  
à Ruhengeri, le 7 Février 1953  
Signature du déclarant,

Province : *Ruhengeri*

Localité : *Ruhengeri*

IMPOT PERSONNEL SUR LES VEHICULES

ANNÉE 195

Déclaration de vente ou de cession d'un véhicule imposable.

Le soussigné : Nom *GULAMNABI*

Prénoms : *- -*

Profession : *Commerçant*

Résidence *Ruhengeri*

déclare avoir vendu ou cédé à M<sup>r</sup> *MUKASA EMANUEL*  
(indiquer les nom, prénoms, profession et résidence de l'acquéreur).

*TRANSPORTEUR à RUHENGERRI*

le véhicule spécifié ci-après :

Genre	Usage	a) marque b) type c) série d) modèle	Numéro a) de la carrosserie b) du moteur. c) du chassis	couleur de la carrosse- rie.	Numéros de la plaque de roulage.	Date de la vente ou de la cession.
<i>Camion</i>	<i>Transport</i>	a) <i>Ford</i> b) <i>F6</i> c) d) <i>1948</i>	a) b) <i>98RTH2352V2</i> c)	<i>verte</i>	<i>RV2585</i>	<i>7 Février 1953</i>

Signe distinctif délivré : ( Date :  
( Numéro :  
( Bureau de délivrance : .....

est autorisé ( taxe cédée avec véhicule )  
Le nouveau détenteur.....(1)

n'est pas autorisé ( taxe non cédée avec le véhicule ) à demander la dispense  
du paiement de l'impôt par applications des dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 41 du  
décret du 16 mars 1950.

(1) Biffet les indications inutiles.  
à *Ruhengeri* , le *7 Février* 1953  
Signature du déclarant,